

ASMAE S'ENGAGE POUR LA DURABILITÉ

Un bilan carbone 12 mesures

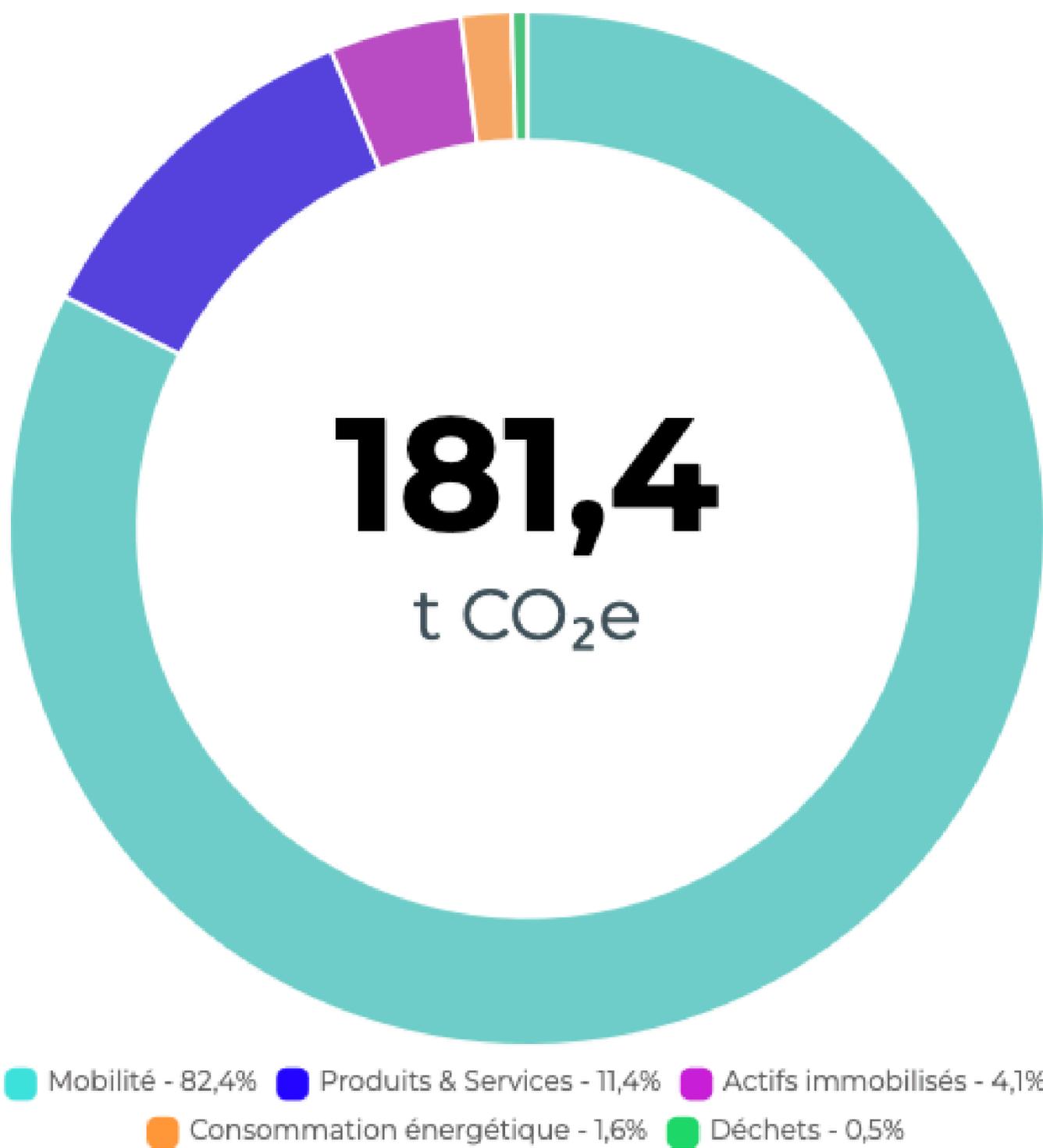
Charte autour de la mobilité internationale, des activités en Belgique et du fonctionnement au quotidien.

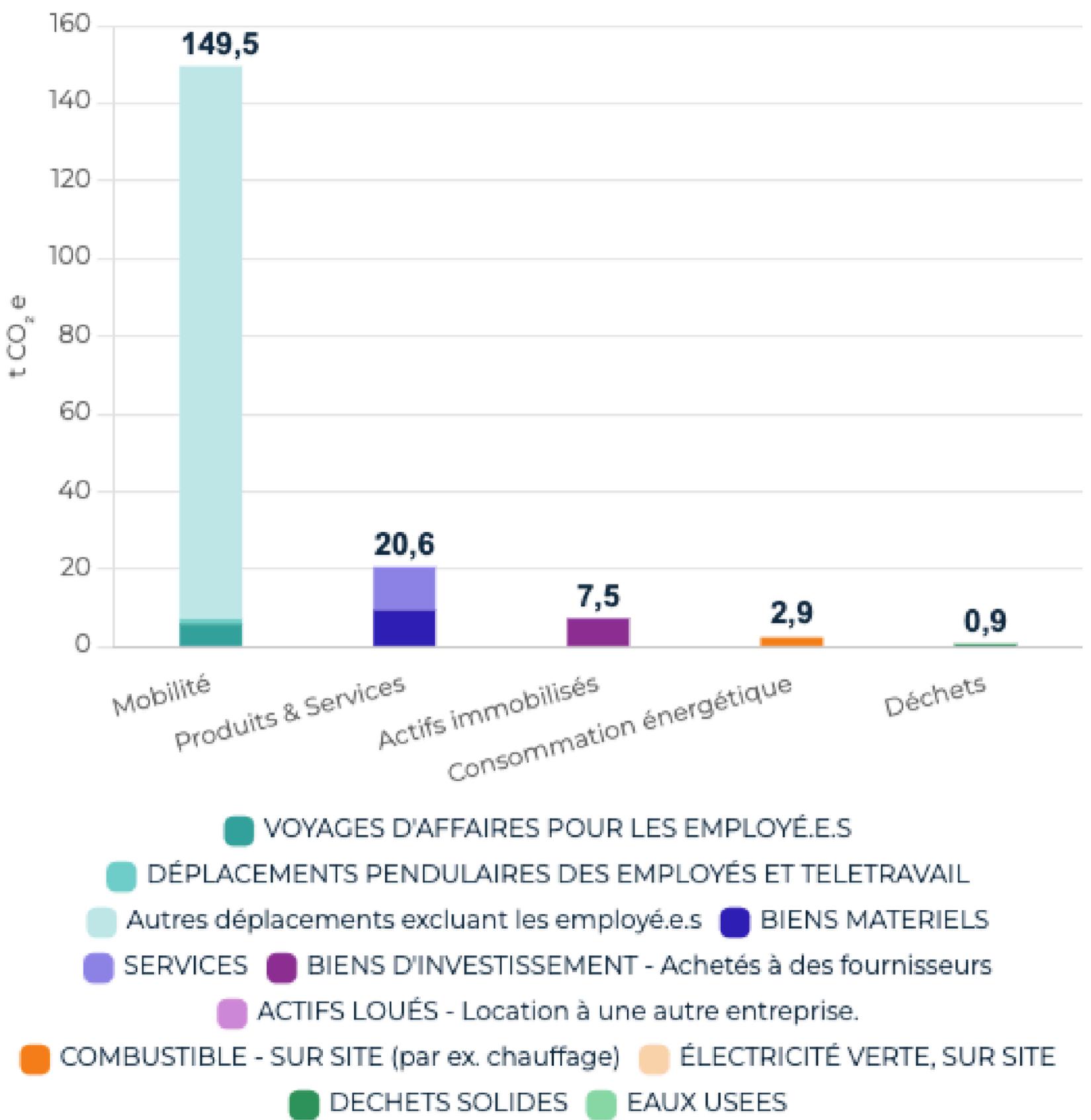
2025 - 2027



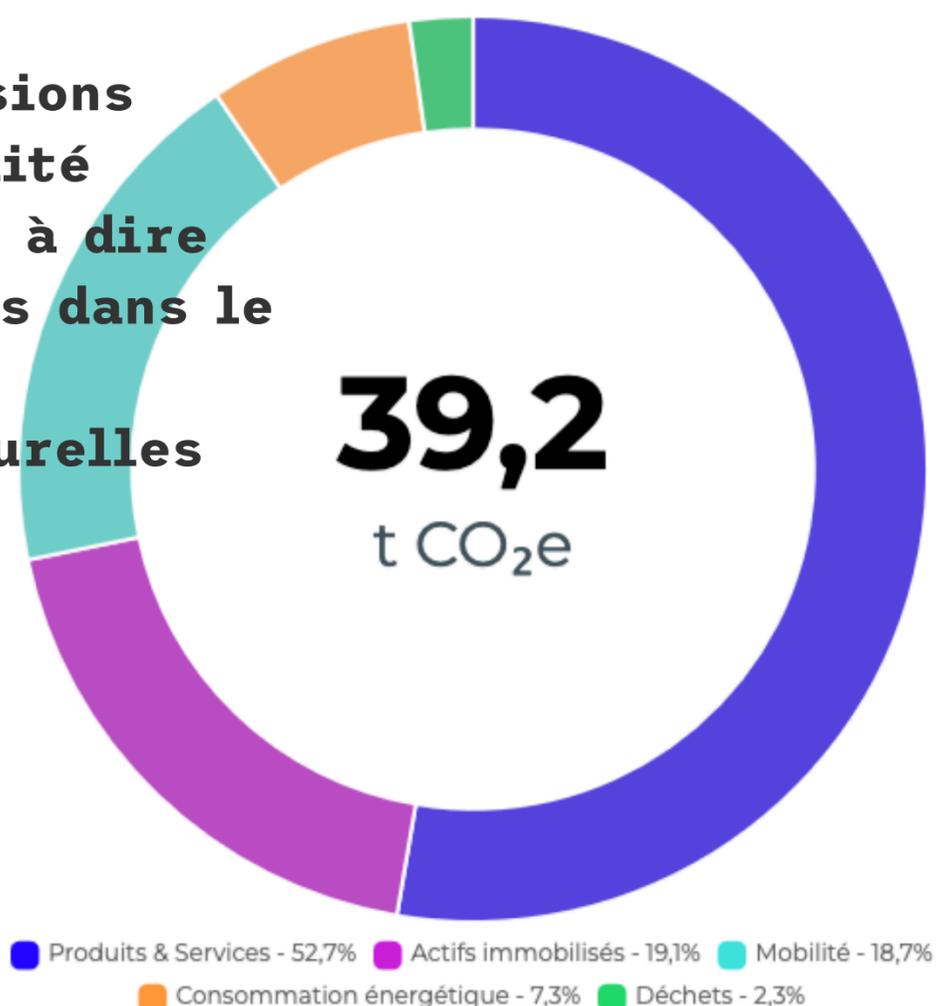
Bilan carbone - Emissions totales

Réalisé en 2023 sur base de l'année 2022, via l'initiative Tapio.





Bilan carbone - Émissions totales sans la mobilité internationale, c'est à dire les trajets des jeunes dans le cadre des projets de rencontres interculturelles



Charte Durabilité - Mobilité internationale

1.

Ne pas augmenter notre impact carbone au niveau de la mobilité internationale

2.

Soutenir des projets de sensibilisation à l'environnement au Maroc

3.

Contribuer à une réduction des émissions de CO2 via des projets de reboisement de la Mangrove du Siné-Saloum

Charte durabilité - Fonctionnement au quotidien

4.

Favoriser des produits informatiques remis à neuf ou d'occasion

5.

Renforcer le développement de partenariat avec des fournisseurs et prestataires durables (énergie, fournitures, événements, actions de solidarité, etc)

6.

Composter les déchets alimentaires au bureau Asmae

Charte durabilité - Fonctionnement au quotidien

7.

Réduire le volume de nos déchets
(emballage réutilisable, papier, etc.)

8.

Réduire notre impact numérique
(e-mail, stockage des données, serveur,
hébergeur)

9.

Mise en place d'une politique de télétravail
(réduire les émissions de GES liées aux
déplacements domicile-travail)

Charte durabilité - Fonctionnement au quotidien

10.

Installer des panneaux solaires sur le bâtiment Asmae

Charte durabilité - Activités avec les jeunes

11.

Favoriser la consommation de repas végétariens lors des activités avec les jeunes et aux événements Asmae

12.

Favoriser l'utilisation de véhicules électriques pour les déplacements liés aux activités